

Décision

Générale

colonial

Décision n° 46 du 12 janvier 1961 :

n° 46

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 janvier 1961

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro
31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent-Chef d'Infanterie de Marine (Spécialiste Blindé) Capulli Alphonse, affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis pour compter du 1er janvier 1961, est mis à la disposition du Commandement de Cercle de Tadjoura pour assurer les fonctions de Chef de Poste Administratif de Dorra et du Peloton méhariste de l'Alta, en remplacement du Sergent-Chef Porcheron Michel, remis à la disposition du Général Commandant Supérieur des Forces Armées de la C.F.S. pour compter du 21 janvier 1961. Le passage de commandement entre ces deux sous-officiers s'effectuera le 20 janvier 1961.